

## Bilan à 1 mois, sur la rentrée des 6<sup>èmes</sup>

### Réunion du 1<sup>er</sup> octobre 2018

M. MIMOUN indique que cette réunion est un moment de questions/réponses, de partage avec les parents.

Si certains parents n'ont pas reçu de réponse à leurs demandes, ne pas hésiter à le relancer, M. MIMOUN peut avoir oublié de répondre à un message.

Pour les parents qui auraient des sujets personnels à aborder (par exemple, information sur un PAI), il faut demander un RDV.

Thème 1 : Les Casiers .....	1
Thème 2 : Parcours Sciences .....	2
Thème 3 : ENC92 et Code téléservice .....	2
Thème 4 : Les Evaluations .....	2
Thème 5 : La Cantine .....	3
Thème 6 : Devoirs Faits .....	3
Thème 7 : Association Sportive (AS) / Foyer Socio-Educatif (FSE) .....	4

### Thème 1 : Les Casiers

*Les parents* : des enfants à qui ont été attribués un casier n'arrivent pas à rencontrer Mme THIRIOT (CPE) pour obtenir leur clé.

*M. MIMOUN*: 20 à 25 casiers attribués, ont été identifiés avec problème de clés ou de serrures. Normalement, les clés et serrures doivent être livrées et installées d'ici la fin de la première semaine d'octobre.

148 élèves ont fait leur rentrée en 6<sup>ème</sup> cette année. Il y a une centaine de casiers bleus. Rappel sur l'attribution des casiers aux élèves demi-pensionnaires.

## Thème 2 : Parcours Sciences

Le collège a souhaité organiser un pôle Scientifique de 4 heures de cours par semaine (1h30 SVT, 1h de physique, 1h30 de technologie avec travail en atelier en demi-groupe pour approfondir les notions).

Le collège a proposé une collaboration avec l'élémentaire : un parcours Sciences de 12 ateliers Collège/CM. Ils sont en cours de conception.

## Thème 3 : ENC92 et Code téléservice

Pour les enfants qui ont des soucis pour accéder à l'ENC, les professeurs ont centralisé les demandes pour les codes qui ne fonctionnent pas.

Le code télé-service ([téléservices](#)) permet d'accéder aux documents administratifs, LSU, demande de bourse.

Sur l'ENC ([enc92](#)) vous trouvez l'emploi du temps, le cahier de texte et les évaluations.

Certains parents relèvent que tous les professeurs ne renseignent pas systématiquement l'ENC notamment pour les évaluations. Les enfants de sixième sont un peu perdus entre les éléments donnés en classe et les indications mentionnées sur l'ENC. M. MIMOUN va faire un rappel aux professeurs.

### **Pour information**

Sur l'ENC, dans l'onglet 'Ressources Pédagogique' vous avez accès à des ressources numériques, dont "Enseigno". C'est un complément à la scolarité que vous pouvez utiliser à la maison. Cela couvre tout le programme.

Monsieur Mimoun rappelle l'utilité de mettre à jour sa fiche sur ENC, avec son adresse mail personnel à "Espace Individuel/mon profil", ainsi que la fiche de renseignement de l'élève à remettre, corrigée en rouge, au professeur principal.

## Thème 4 : Les Evaluations

Petit rappel des niveaux d'évaluation visibles sur l'ENC et explication des attentes par compétences. Une même compétence est évaluée à plusieurs moments avec plusieurs outils.

Le collège a choisi de conserver les critères d'évaluation transmis par l'Education Nationale plutôt que d'avoir ses propres critères.

Les enseignants ont l'obligation d'évaluer par type de compétence mais certains continuent de mettre des notes. On demande aux enfants de s'inscrire régulièrement dans l'apprentissage et non pas seulement au moment des évaluations finales. Le but est de dégager des marges de progression des enfants.

En ce qui concerne les évaluations nationales, dirigées par le ministère, une restitution sera donnée en décembre/janvier. La restitution sera individuelle. Ces évaluations permettent également de faire un diagnostic pour avoir des indications points forts/faibles et non un « niveau ». Cela permet d'avoir pour chaque établissement une feuille de route sur les compétences à travailler.

## Thème 5 : La Cantine

Si vous souhaitez changer de forfait cantine c'est possible à la fin de chaque période. Il faudra faire un écrit à M. MIMOUN qui changera le forfait pour la nouvelle période.

Pour les erreurs constatées sur le quotient familial, il faut transmettre les documents à M. MIMOUN qui a la main pour demander les modifications.

La facture est envoyée sous format papier vers le 10 du mois suivant. Quelle que soit la raison de l'absence de l'enfant à la cantine, la famille ne sera pas facturée. La facturation sera faite au réel en fonction du badgeage fait par l'élève (**nouvelle modalité d'après-entrée en attente de confirmation**).

Le coupon vert existe toujours pour réguler le flux d'entrée / sortie pour les surveillants (sécurité et responsabilités). Cela permet aussi au délégataire d'ajuster la quantité à livrer quand il peut être informé en amont.

Dans le cas d'un enfant qui aurait dans son emploi du temps, une alternance tous les 15 jours de longue pause le midi, il est possible de faire un courrier à M. MIMOUN pour demander et acter la présence de l'élève à la cantine une semaine sur 2. Ce document devra être signé par les parents et la direction du collège et collé dans le cahier de liaison.

Tout parent peut assister à la commission des menus et remonter leurs remarques aux parents délégués.

## Thème 6 : Devoirs Faits

Sur la base du volontariat, 13 à 14 professeurs s'investissent sur ce programme.

Ce dispositif est destiné à tous les niveaux de classe.

C'est le professeur principal, avec ses collègues, par classe, qui évalue les enfants éligibles dans chaque classe, en fonction de leurs difficultés et qui propose les inscriptions. Les parents reçoivent alors un document sur lequel ils confirment leur accord (ou pas). Mais il est également possible qu'un parent sollicite le professeur principal pour demander que son enfant rentre dans le dispositif.

L'objectif est que pour chaque séance il n'y ait que 5 à 6 élèves maximum. Ce temps est réservé aux enfants en difficulté. C'est une aide méthodologique pour 'apprendre à apprendre'.

Les plages sont les suivantes :

- 12h00 et 13h30,
- 15h30-16h30 majoritairement,
- voire 16h30-17h30.

Le repérage est en cours. Ce dispositif commence d'ici quelques jours pour les premiers groupes.

Un enfant peut entrer dans le processus Devoirs Faits pour une période donnée ou pour toute l'année scolaire.

*Projet* : Les professeurs vont être formés pendant un an sur le thème de la compréhension de la lecture (travail avec des formateurs). L'idée est d'installer pour la rentrée prochaine pour les élèves de sixième, un protocole d'Accompagnement Personnalisé (AP), par groupe de 4/5 élèves, pour tous les élèves repérés en difficulté en élémentaire. 10 collègues testeront ce nouveau dispositif.

## Thème 7 : Association Sportive (AS) / Foyer Socio-Educatif (FSE)

Les enfants doivent aller voir les professeurs qui organisent les activités pour se faire connaître. Les enfants seront donc notés prioritaires pour la cantine afin d'avoir déjeuné avant de se rendre à leur activité. Cela se formalisé par un tampon apposé dans le cahier de liaison ou via une liste des élèves inscrits à l'AS ou au FSE. M. MIMOUN se renseigne sur les modalités mises en place en ce début d'année et pour que les élèves puissent se faire reconnaître. Une information complémentaire sera transmise.